



UNSA FASMI

Affilié à

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com

Site : <http://police.unsa.org>

Tél: 01 43 40 64 27

DECLARATION PREALABLE

CHSCT CRS - 12 Novembre 2020

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les représentant(e)s de l'administration,
Cher(e)s collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à l'occasion de ce CHSCT CRS spécifique COVID 19. Notre ministre Gérald DARMANIN a souhaité ces concertations **déconcentrées**. En effet, l'évolution de la deuxième vague épidémique à laquelle est confrontée notre pays impacte également nos effectifs.

Placés en première ligne, ils sont également confrontés à des augmentations importantes des diverses formes de délinquance toujours plus violentes avec un risque d'attentat omniprésent.

Cependant, la santé de nos agents, leurs accompagnements, doit être la ligne de crête fondamentale permettant d'imposer tous les moyens jugés utiles de préservation de leur santé et du risque de contamination.

L'UNSA FASMI SNIPAT a réitéré sa demande de prise en compte du COVID 19 en maladie professionnelle, comme pour nos personnels de santé.

Les personnels de soutien ont tenu leurs postes durant la première vague de cette pandémie, chacun des agents qu'ils soient administratifs, techniques, ou ouvriers d'état spécialité cuisinier, tous ont répondu présent, pour que notre institution fonctionne, relevant le défi de devoir préparer et servir des repas dans des conditions d'emploi très **complexes** ...

Complicées car les instructions **étaient diffusées** au compte-gouttes à nos collègues, les modalités de service des repas à table avec les distanciations sociales furent quant à elle plutôt conflictuelles, expliquer que la distance doit être conservée pendant le repas mais pas dans le boxer relevait du tour de magie.

Nos collègues ont également travaillé avec un stress plus important, le risque de devenir vecteur de la maladie au sein du service comme lors des retours de DP à la maison a véritablement créé des tensions. La distribution des primes COVID, est une nouvelle fois un point de cristallisation. Comment identifier les éléments les plus méritants au sein d'une équipe synergie Mess/Foyer par exemple ?

Ce jour, nous devons apporter des réponses pour les mois à venir. L'évolution du COVID 19 avec l'état d'urgence sanitaire prolongée jusqu'en 2021 nous laisse présager une situation particulièrement tendue pour une longue période.

L'UNSA FASMI SNIPAT demande que les mesures individuelles soient mises en place lors des déplacements.

Ainsi, la dotation d'équipements individuels de protection doit être privilégiée, les mesures de distanciation même si elles ne sont pas faciles à exercer doivent être respectées. Tous les principes de précaution évitant un brassage de population CRS doivent être également retenus, les sanitaires individuels permettront de réduire ce risque.

Madame la Présidente, ces mesures doivent également être ponctuellement rappelées par télégramme « une piqûre de rappel est toujours utile » car même si nous gardons espoir d'un vaccin en voie de validation, nous sommes amenés à vivre avec ce virus durant encore plusieurs mois.

Plusieurs centaines de collègues ont été touchés par cette maladie, certains d'entre eux sont au moment où je vous parle en service de réanimation et j'ai une pensée émue **pour eux et leurs proches.**

Pour ceux qui ont été en contact COVID 19, testés positifs, il est anormal qu'aujourd'hui encore des problématiques demeurent, comme par exemple l'octroi ou non d'arrêts maladies, d'ASA ou encore les avis divergent entre ARS et **certaines médecins de prévention.**

Les nouvelles mesures décidées et diffusées par la fonction publique devront être très rapidement mises en place...

Un protocole sanitaire avec des mesures claires doit être rapidement remis à niveau et mis en place sans tarder. Est-ce légitime qu'un collègue testé positif rentre à son domicile ?

Nous souhaitons, madame la présidente, que ce CHSCT apporte des solutions et ne se limite **pas** à une production de données chiffrées car derrière ces dites données ce sont des femmes et des hommes, composant nos rangs, qui tous les jours travaillent avec une angoisse persistante. A nous de pouvoir leur apporter des éléments de réponses claires.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez pu porter et vous demandons de bien vouloir annexer la présente déclaration au procès-verbal de séance.

La Délégation UNSA FASMI / SNIPAT.